

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 19 Janvier 1897

NOUVELLES LOCALES

M. Alexandre-Octave-Léon Hennequin, nommé commissaire spécial attaché à la Direction de la Police, a prêté serment en cette qualité, à l'audience du Tribunal Supérieur du 12 janvier 1897, et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Demain mercredi, 20 janvier, à 2 heures, inauguration de la cinquième exposition internationale au Palais des Beaux-Arts.

S. A. S. M^{me} la Princesse assistera à cette solennité.

Les concerts internationaux sont à peine recommencés que déjà les dilettanti ont peine à y assister. Avant-hier, dès une heure, la salle d'opéra était envahie par la foule, et la moitié des personnes accourues pour assister à cette solennité musicale, a dû rester dans l'atrium.

M. Jehin et son brillant orchestre ont été l'objet des plus flatteuses ovations. L'ouverture de *Sigurd*, le *Rouet d'Omphale*, de Saint-Saëns, la *Gavotte* de Godard, les *Scènes Napolitaines* de Massenet ont été autant de succès pour tous.

M. Corsanego a été très applaudi après son solo de la méditation de *Thaïs*, de Massenet.

La première représentation de la Comédie-Française, dimanche soir, a été un long et très remarquable succès pour les excellents artistes de la première scène de Paris.

La spirituelle comédie de MM. Emile Augier et Jules Sandeau, le *Gendre de M. Poirier*, a été rendue avec un talent hors ligne par M^{me} Baretta-Worms, M. Coquelin cadet, M. Worms, M. Laugier, M. Leitner et autres.

M^{me} Baretta a supérieurement fait ressortir le caractère sympathique et sentimental de la marquise de Presles. Elle a traduit, en comédienne supérieure, les quelques scènes émouvantes des trois derniers actes qui mettent en lumière les côtés pleins de délicatesse et de grandeur de ce rôle, et on l'a unanimement applaudie.

M. Worms est parfait sous les traits du marquis de Presles. Sa grande distinction convient parfaitement au noble personnage qu'il nous représente.

M. Coquelin cadet donne à M. Poirier une figure étudiée avec un art incomparable. Ce type, devenu légendaire, a donné lieu à diverses interprétations. Les uns en ont fait un parvenu plein de bonhomie malgré son ambition, d'autres lui donnent l'air gouailleux du bourgeois parisien. C'est ce dernier qu'a choisi M. Coquelin et il y réussit à merveille.

La pièce est d'ailleurs enlevée fort allègrement par tous les artistes que la salle, où était réunie la société la plus élégante de Monte Carlo, a fêtés comme le méritaient leur talent et l'esprit des auteurs.

Ce soir, deuxième représentation du *Gendre de M. Poirier*. Jeudi et samedi, pour la continuation

des représentations de la Comédie-Française, *Mademoiselle de la Seiglière*, comédie de Jules Sandeau.

La saison d'opéra qui sera inaugurée prochainement sera des plus brillantes. Les deux nouveautés lyriques de cette saison, la *Reine de Saba*, de Goldmark, et *Mohina*, l'ouvrage nouveau de M. Isidore de Lara, sont étudiées très activement, sous la direction de M. Silvio Lazzari, le jeune compositeur d'*Armor* que M. Raoul Gunsbourg s'est attaché comme directeur musical de la scène de Monte Carlo.

Les dilettantes pourront entendre le *Don Juan* de Mozart, avec une distribution hors ligne : Don Juan, ce sera Maurel ; Zerline, M^{lle} Van Zandt ; Elvire, M^{me} Raunay ; Ottavio, Vergnet ; le commandeur, Boudouresque et Leporello, Isnardon.

Viennent ensuite : *Otello*, avec le fameux ténor Tamagno et Kaschmann, le célèbre baryton. *Werther*, avec Van Dyck ; puis une reprise d'*Amy Robsart*, avec Tamagno et Kaschmann, comme protagonistes ; la *Traviata* et *Lucia*, en italien, avec la Patti, Saffo, Bellinzioni, MM. Apostolu, Carusson ; puis *Poliuto*, *Rigoletto*, avec des interprètes comme Tamagno, Maurel, Kaschmann et M^{me} Mendiorez.

La « création » de la saison 1896-97 sera *Mohina*, *Mohina* dont le livret est de M. Gallet, sur un canevas de M. de Lara lui-même, aura pour interprètes : Van Dyck, Maurel, Bouvet et Melchisédec.

Lundi 25 janvier, à 8 heures et demie du soir, grand concert donné par M. I.-J. Paderewsky, pianiste, avec le concours de l'orchestre du Casino, sous la direction de M. Léon Jehin.

Prix des places : Fauteuils, 20 francs.

A partir d'aujourd'hui 19 janvier 1897, le train *Calais-Méditerranée* qui n'avait lieu qu'une fois par semaine, le jeudi, sera fait une fois de plus par semaine, le mardi, entre Villeneuve-Saint-Georges-Triage et Ventimiglia.

Le train L. 21 sera donc mis en marche cinq fois par semaine, soit :

Le lundi, le mercredi et le samedi, au départ de Paris comme *Méditerranée*.

Le mardi et le jeudi, au départ de Villeneuve-Saint-Georges-Triage P. 3, comme *Calais-Méditerranée*.

Dans ses trois dernières audiences correctionnelles, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes.

Le 12 janvier :

Pour mendicité, André Dalmasso, 45 ans, journalier, sans domicile, huit jours de prison ; Nicolas-Alfred Delfeld, 45 ans, marchand forain, sans domicile, dix jours de prison ; Alexandre Martinetti, 36 ans, maçon, sans domicile, six jours de la même peine ;

Pour vol, un an d'emprisonnement, par défaut, Jean-Victor Suiardi, se disant ouvrier boulanger à Monaco, 30 ans.

Le 14 janvier :

Pour ivrognerie (récidive), Charles Castagna, 41 ans, journalier à Saint-Antoine ; François Pavon, 44 ans, garçon d'écurie à Monaco ; Antoine Marquet, 33 ans, maçon aux Moneghetti-Turbie, tous trois, par défaut, un mois de prison, 16 francs d'amende chacun.

Le 15 janvier :

François-Ferdinand Métais, 25 ans, domestique, sans domicile, pour mendicité, six jours de prison ; Joseph Caen, 48 ans, ébéniste, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion, six jours de prison et 16 francs d'amende.

C'est avec le plus vif regret que nous avons appris la mort du baron Clément de Rolland, qu'une soudaine et courte maladie vient d'emporter, à Lyon, après quelques jours de souffrances courageusement et chrétiennement supportées. Il n'avait que 38 ans !

M. de Rolland, dont la famille compte parmi les plus anciennes de la Savoie, Inspecteur principal du contrôle des chemins de fer, était le frère de M. Hector de Rolland, le Chef éminent du Parquet de la Principauté. Il avait épousé l'une des filles de M. Flotard, député du Rhône à l'Assemblée nationale. La loyauté de son caractère, l'aimable sûreté de ses relations lui avaient attiré, nombreuses et profondes, les sympathies et les amitiés.

Le baron Clément de Rolland, n'était en quelque sorte que de passage à Lyon. Il venait d'accomplir, là, volontairement, en qualité de lieutenant attaché à l'état-major du Général Gouverneur, une période de service militaire, quand la mort brutale, imprévue, l'a frappé au milieu d'une carrière brillamment commencée, encore dans la force de la jeunesse, dans toute la généreuse activité d'un esprit orné des plus délicates qualités de lettré et d'artiste, brisant ainsi de bien légitimes espérances et les liens les plus étroits d'une famille entourée de tant d'estime et de sympathies.

Nous présentons à M. Hector de Rolland, son frère, à M^{me} de Rolland, sa veuve, et à tous les siens, si cruellement atteints, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Jeudi 21 Janvier 1897, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

9^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de

M^{lle} FRANCISCA, cantatrice et de M. PAUL LITTA, pianiste

Symphonie en ut mineur (n° 5) Beethoven.
 A. Allegro con brio — B. Andante con moto
 — C. Allegro e presto.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Concerto en la majeur F. Liszt.
 Andante con moto — Allegro — Andante —
 Presto — Finale.

M. PAUL LITTA.

Air de *Hamlet* A. Thomas.
 M^{lle} FRANCISCA.

Marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*
 (Götterdämmerung) Wagner.

Fantaisie Tzigane, pour piano et orchestre. P. Litta.
 L'Auteur.

Rapsodie Norvégienne Ed. Lalo.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 12 Janvier 1897

Trente tireurs ont pris part au *Prix de la Garonne* qui a été gagné par M. le comte de Robiano, 15 sur 15, premier; la deuxième et troisième place a été partagée entre MM. le prince Schirinsky, Léon et Lo, 14 sur 15.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. Laurenti, Pinson, Moncorgé, Robinson, J. Denny, Galfon, Asti Cesare, Benvenuti, Mainetto Ghido.

Vendredi 15 Janvier

Quarante-quatre tireurs ont pris part au *Prix du Volga* qui a été partagé entre MM. Mainetto Ghido, Mackintosh et Briasco, 11 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Hans March, comte du Taillis, Jacob, Galfon.

Samedi 16 Janvier

Trente tireurs ont pris part au *Premier Prix supplémentaire* qui a été partagé entre MM. Harding-Cox et baron de Heeckeren, 6 sur 6, premier; MM. Robinson et J. Denny, 5 sur 6, troisièmes.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. J. Grasselli, A. Poizat, de Montesquiou, baron de Monchoisy.

Lundi 18 Janvier

Quarante-huit tireurs ont pris part au *Prix de la Loire* qui a été gagné par M. Robinson, 19 sur 19, premier; M. le comte de Robiano, 18 sur 19, second; M. R. Gourgaud, 15 sur 16, troisième.

L'autre poule a été gagnée par MM. Roberts et Journu.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mercredi 20 janvier: *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.

Vendredi 22 janvier: *Prix de la Seine* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier: *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

CHRONIQUE DU LITTORAL

COURSES DE NICE

JEUDI 14 JANVIER, 2^e JOURNÉE

Beaucoup de monde malgré la pluie. Très intéressante journée:

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (Course de haies à réclamer, 3,000 francs, 2,800 mètres). — 1^{er} *Good Luck*, au comte d'Espous de Paul; 2^e *Mignonne*, à M. Cléménçon; 3^e *Sequin*, à M. G. Stern.

GRAND PRIX DE MONACO (Steeple-chase, handicap, 25,000 francs, 4,400 mètres). — 1^{er} *Brûle-Tout*, à M. A. Menier; 2^e *Chamois*, à M. R. Maurain; 3^e *Viatka*, à M. Albert Menier.

PRIX DES ALPES-MARITIMES (1^{er} *Dentist*, à M. Champouillon; 2^e *Roi de Thulé*, à M. le vicomte de Drée; 3^e *Péronnelle*, à M. Gaillart, fils.

DIMANCHE 17 JANVIER, 3^e JOURNÉE

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Course de haies, à réclamer, 3,000 francs) dont 2,500 francs offerts par le Conseil général, des Alpes-Maritimes et 500 francs par la Société des Bains de Mer de Monaco pour tous chevaux nés en 1893 et antérieurement. Distance, 2,800 mètres. — Huit chevaux au départ. Après une course émouvante la *Belle Ferronnière* arrive 1^{er} précédant *Méléagre* 2^e, et *Amen* qui obtient la 3^e place.

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO (Steeple-Chase, handicap.) 10,000 fr. et un objet d'art offerts par le Prince de Monaco pour tous chevaux nés en 1893 et antérieurement. Distance: 3,400 mèt. — 1^{er} *Voilier II*; 2^e *Vialka*; 3^e *Lavalier*.

PRIX DE BÉTHUNE (Course de haies). 10,000 fr. pour tous chevaux nés en 1893 et antérieurement. Distance: 3,000 mètres. — 1^{er} *Talcave*; 2^e *Dentist*; 3^e *Wast*.

JEUDI 24 JANVIER, 4^e JOURNÉE

PRIX DU CHEMIN DE FER (Steeple-Chase, à réclamer). 3,000 fr. dont 1,500 fr. offerts par la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M. et 1,500 fr. par la Société des Bains de Mer de Monaco, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 6,000 fr. Distance: 3,400 mètres environ.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE (Steeple-Chase.) 20,000 fr. offerts par la Ville de Nice pour tous chevaux nés en 1893 et antérieurement. Distance: 3,400 mètres environ.

PRIX DE MENTON (Course de haies, handicap.) 4,000 fr. offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus. Distance: 2,800 m.

DIMANCHE 24 JANVIER, 5^e JOURNÉE

PRIX DE CANNES (Course de haies, à réclamer.) 4,000 fr. à réclamer pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné à Nice ou à Marseille en 1897. Distance: 3,400 mètres environ.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ (Course de haies, handicap libre.) 10,000 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus ayant couru à Nice en 1897. Distance: 3,000 mètres.)

PRIX DU VAR (Steeple-Chase, handicap). 4,000 fr. offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance: 3,400 mètres environ.

Terminons par une bonne nouvelle, qu'ont publiée les journaux niçois, sur les courses du Trotting.

Le Comité du Trotting du Littoral, qui ne s'est pas encore réuni, va être appelé dans quelques jours à examiner les différentes questions qui ont été élaborées à Paris par S. E. le prince Serge Galitzine, président du Comité, et par le secrétaire général de la Société, M. Albert Aubier.

Les commissaires ont accepté en principe les programmes et les dates des réunions; aucune modification importante n'aura donc lieu à ce sujet.

Les questions à étudier et à approuver sont assez nombreuses; en voici du reste un aperçu général:

Pétitions à M. le Préfet et à M. le Maire de Nice; — subventions offertes par la Société des Bains de Mer de Monaco et par M. C. Mackay; — comptes de gestion et budgets nécessaires au ministère de l'agriculture; — programmes complets pour quatre journées de courses à Nice; — indemnités proportionnées à la distance du déplacement et aux records des chevaux; — statuts complets pour la constitution définitive de la Société; — offre gracieuse de la Société du Var de mettre une partie de la piste de son hippodrome à la disposition des chevaux engagés, etc., etc.

Nul doute que toutes ces questions, préparées et étudiées avec soin dans l'intérêt de la Société et pour le succès de ses réunions, ne soient acceptées par le Comité.

Ajoutons, que le programme a été remarquablement composé, malgré les difficultés qu'il présentait pour attirer à Nice de nombreux trotteurs.

Toutes les conditions ont été traitées de main de maître. La quantité des chevaux engagés sera considérable; chevaux étrangers, chevaux français, chevaux de la région, tous ceux qui tenteront le déplacement sont presque assurés d'emporter chacun une bonne part des généreuses allocations qui leur seront offertes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Nous avons un hiver printanier: les Parisiennes en profitent pour remplacer les grandes pelisses, qui protègent contre les rigueurs du froid, par des boléros et des chemisettes de fourrures, charmants vêtements de transition. Les chemisettes en Astrakan, en loutre ou en martre, serrées à la taille par un tour de ruban noué de côté, les boléros à grands revers entr'ouverts sur le devant, en dentelles ou en mousseline de soie, sont d'une suprême élégance. Les toques-capotes de couleur vive et fleuries, les jupes garnies en application sont d'un bel effet. On se croirait au temps du Roi-Soleil où les garnitures connues sous le nom de *prétextailles* excitaient fort la verve des critiques.

« Je suis à l'affût des modes, fait dire Lesage à M^{me} Turcaret, et puis me vanter d'être la première qui ait porté « des *prétextailles* dans la ville de Valogne ». La *prétextaille en falbalas* est aussi une chanson du temps. Nous aurons l'un et l'autre, car les volants ou falbalas orneront les toilettes de printemps.

Ce qui prouve que c'est encore avec le vieux qu'on fait le meilleur neuf.

×

Le Président de la République, au lieu de chercher des distractions dans la contemplation de nos jolies parisiennes si bien vêtues, a recommencé, comme il le fait chaque hiver, ses visites philanthropiques. Il est allé, cette semaine, visiter l'hospice des sourds-muets de la rue Saint-Jacques. Il a visité l'infirmerie, les classes, les ateliers. Il a admiré l'habileté des tailleurs, des cordonniers et des sculpteurs. Il a interrogé quelques élèves qui, saisissant ses questions sur ses lèvres, y ont fort bien répondu.

L'institution nationale des sourds-muets est un établissement dépendant de l'Etat. Il compte 250 élèves. Son action est limitée aux garçons des œuvres de même nature, situées dans des villes de province, comme Bordeaux, par exemple, prennent soin des filles.

Les conditions d'admission sont les suivantes: en principe, les élèves ne doivent être âgés ni de moins de neuf ans, ni de plus de douze.

Les élèves se divisent en trois catégories: les internes, les demi-pensionnaires et les externes surveillés. L'internat coûte aux familles 1,400 francs par an, les demi-pensionnaires 800 fr. et les externes 600 fr. Le séjour normal des élèves dans l'institution est de huit années. Toutefois, des prolongations de séjour peuvent être accordées aux familles qui en font la demande.

Ces explications fournies au Président de la République l'ont vivement intéressé et il a félicité le directeur et les maîtres.

×

Un autre jour on a présenté à M. Félix Faure la magnifique aquarelle de M. Edouard Detaille sur la revue de Châlons, cadeau de la Presse française au czar Nicolas II, qui lui a été remis le premier jour de l'an russe par notre ambassadeur M. le comte de Montebello, en même temps qu'un album commémoratif de sa visite en France qui lui est offert par le Président de la République.

C'est une œuvre d'art portant l'empreinte du goût français. La reliure en a été confiée au maître-orfèvre Lalique qui l'a faite de cuir plein, chargé de l'aigle russe à deux têtes en vermeil émaillé. Aux coins les deux têtes de l'aigle en or. Le fermoir est formé d'un Saint-Georges d'un travail admirable.

L'intérieur est plus merveilleux encore. Voici d'abord la reproduction à la plume de la médaille de Chaplain sur un fonds qui représente les ateliers et les balanciers de la Monnaie. Massenet a écrit la musique de la *Méditation du Thaïs*. Sur une autre page, on rencontre la Comédie-Française, quelques vers du *Compliment* qui fut dit le soir du gala par les premiers sociétaires:

Ici tout est bonheur aujourd'hui, tout est joie...

Plus loin, le *Compliment* autographié par son auteur, M. Jules Claretie. Le peintre si parisien Jean Béraud l'a illustré d'une vue de la Comédie-Française.

C'est encore Jean Béraud qui a peint cette délicate aquarelle que nous voyons plus loin, cette belle terrasse de Versailles au bas de laquelle s'alignent les signatures de Coquelin et de Delaunay.

La *Nymphe des bois de Versailles* a été chantée par Sully Prud'homme; le peintre Clairin accompagne les vers du maître poète d'une charmante composition.

Le pinceau de Clairin s'unit aussi aux portées et aux notes musicales de la *Korrigane* et de *Samson et Dalila* autographiées par Widor et Saint-Saëns; et à un passage du 2^e acte de *Sigurd* par Reyer.

Coppée, qui reçut le Tsar et la Tsarine à l'Académie, leur envoie la copie faite par lui-même du sonnet charmant qu'il adressait aux jeunes Majestés. Sur la gauche de la page, Richelieu, debout, sourit de sa lèvre fine et de son œil intelligent, avec un air de fierté, comme s'il avait appris l'honneur advenu à la société qu'il fonda; une banderolle porte les noms d'Augier, Dumas, Musset, Lamartine, Hugo, Châteaubriand, Voltaire, Corneille, Racine, La Fontaine. Les aquarelles sont signées Clairin.

Deux gouaches délicieuses: Sarah Bernhardt et Réjane portraicturées fidèlement par Lalique.

Le peintre Gervex a reproduit le pont Alexandre III. Les menus, les programmes ornent la collection.

M. Bouvard donne la *Terrasse des Tuileries*, la *rue de Grenelle*, la *rue de la Paix* et l'*Avenue Victoria*; Amable, le *Pont Alexandre III*; Carpezat, le *Trocadéro*; Jambon, les *Champs-Élysées*, le *Pont de la Concorde*, le *Grand escalier de l'Hôtel-de-Ville*, la *Place de l'Hôtel-de-Ville*, et enfin les *Boulevards*. Notons en passant que la décoration Jambon révèle là une valeur d'aquarelliste tout à fait supérieur.

Le Tsar et la Tsarine, dans quelques jours, ne contempleront pas sans attendrissement ce souvenir si délicat d'un voyage qui rappelle de si belles heures pour la Russie et pour la France, qui sera un grand facteur dans l'avenir de deux grands peuples.

×

Il est fâcheux que les exigences du protocole n'aient pas permis d'envoyer en même temps ces milles bibelots populaires que l'imagination parisienne a créés et qu'on admirait, il y a quelques jours, encore dans ces petites baraques des boulevards qui viennent de disparaître.

Ces échos ingénieux des fêtes franco-russes n'ont eu, pour leur faire concurrence, qu'un nouveau briquet de poche dont mon devoir de chroniqueur m'oblige à parler.

Un ancien élève de l'Ecole Polytechnique — qui mène à tout — ancien professeur à l'Ecole de Saint-Cyr et ancien

officier d'artillerie, a obtenu du Ministre des finances une décision l'autorisant à mettre en vente de nouvelles amorces chimiques qui, introduites dans un briquet de son invention, produisent une lumière pouvant servir à allumer un cigare ou remplacer une lampe de poche. Les amorces sont vendues par paquets de cent et chaque paquet rapporte vingt centimes à l'Etat. Il est sorti 50 millions de paquets de ces amorces des entrepôts de la Régie et il a déjà été vendu plus de 30,000 briquets.

Et ce n'est — le mot est de circonstance — qu'une amorce de l'idée de l'inventeur qui appliquera son système à des lampes dorées, sur des cannes, des parapluies, des vélocipèdes, aux lampes de mines, aux lampes des cafés, des voitures, des wagons, etc.

Ce qui prouve, comme l'établissent des rapports de commission officielle, notamment le rapport de la commission du grisou, que ce qui nous a paru une invention amusante dans les petites baraques des boulevards est une invention des plus sérieuses. Je devais la signaler.

×

Il n'est pas de semaine à Paris où l'on n'ait à assister à un grand mariage ou à l'enterrement d'un ami cher.

J'ai assisté, à Saint-Augustin, au mariage de M. Emile Laffon, gouverneur des Colonies, avec M^{lle} Andrée Cohen, fille du compositeur. La messe a été dite par l'abbé Meuley, aumônier des Invalides. Parmi les témoins, on remarquait M. Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine et M. G. Laffon, directeur du Comptoir National d'Escompte de Nice. Superbe messe en musique où l'on a exécuté des fragments de la messe de M. Jules Cohen, père de la mariée. Après la cérémonie, M^{me} Jules Cohen a reçu les invités des deux familles dans ses salons de la rue de Monceau.

×

L'enterrement où j'ai dû rendre un suprême devoir à un ami de 35 ans est celui de M. Adolphe Amat, ancien secrétaire général à Nice, où il a laissé de vives affections, décédé subitement à Paris, à la suite d'une congestion cérébrale, à l'âge de soixante ans.

Adolphe Amat était un administrateur hors de pair : il l'a prouvé à Nice et à Avignon. C'était un caractère. Inébranlable dans ses convictions, il avait renoncé en pleine jeunesse à la carrière administrative et s'était fait une belle place dans la presse parisienne où il avait assidûment collaboré à plusieurs grandes revues. C'était un homme affable et sympathique, très aimé de tous ceux qui le connaissaient et très estimé dans le cercle où, depuis tant d'années, nous nous rencontrions chaque jour.

Victorien Sardou, en apprenant la mort d'Amat, m'écrivait : « Mon père l'avait beaucoup connu. Je l'ai vu souvent quand j'habitais dans la même maison que lui, au n° 37 de la rue du Général Foy, c'était un fort galant homme. « Il est de la race de ceux qui s'en vont et ne sont pas remplacés. »

La veille de sa mort, Amat dans le salon de lecture du Cercle, m'a entretenu longtemps de Nice où il était secrétaire général à 25 ans et me disait : « C'est là qu'il faudra aller finir nos jours ». Et il me parla des amis qu'il y avait connus et notamment de l'un d'eux dont le nom lui était venu sur les lèvres en lisant dans les journaux la nouvelle de la mort de M^{me} Furtado-Heine, cette femme supérieure qui a fait de si belles œuvres philanthropiques. Amat ajoutait : « La partie de sa magnifique fortune qu'elle laisse à mon ami ne pouvait tomber en de meilleures mains. « C'est un homme de haute valeur, très intelligent, très simple, très modeste, qui saura, lui aussi, en faire un très noble usage. »

Le surlendemain on enterrait Amat à Saint-Augustin, à neuf heures du matin, modestement et avant même que l'heure trop matinale de ses obsèques ait pu être connue de tous ceux qui l'amaient.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LES CALENDRIERS. — Dans les plus somptueuses maisons comme dans les chaumières, on a renouvelé le calendrier. Il serait curieux à ce propos, de donner le nombre de ces tableaux des mois et des saisons fabriqués à l'occasion de la nouvelle année non seulement en France mais dans le monde entier.

En somme, le modèle ne se modifie guère. C'est toujours à peu près le même type, le plus populaire, le plus commode restant le calendrier américain : petit volume composé de trois cent soixante-cinq feuillets, un pour chaque jour de l'année et contenant chacun les indications suivantes : la date du mois, le jour de la semaine, le saint et l'éphéméride du jour, la marche de la lune. Ces feuillets, collés à la partie supérieure, sont appliqués

sur un petit carton et, chaque matin, on enlève le feuillet du jour précédent.

Au XVII^e siècle, on se servait en France comme en Angleterre et dans les contrées du Nord de l'Europe, d'une sorte de calendrier en bois qui se composait uniquement d'un morceau de bois de forme parallépipédique et d'une certaine longueur dont chacune des quatre faces contenait une période de trois mois ; des entailles d'égale grandeur, faites sur les quatre arêtes, indiquaient les jours ; l'entaille du septième jour était un peu plus large, et celle du premier jour de chaque mois un peu plus longue que les autres.

On avait adopté, pour l'indication des fêtes, des signes symboliques tels que les suivants : une étoile pour l'Épiphanie, un cœur pour les fêtes de la Vierge, une harpe pour la saint David, des clefs pour la saint Pierre, un gril pour la saint Laurent, et ainsi de suite.

On suspendait ces calendriers aux montants des cheminées ; il y en avait de plus petits qu'on portait dans la poche et quelques-uns servaient de tête de canne ou de bâton.

RECONSTRUCTION DE L'OPÉRA-COMIQUE. — On travaille en ce moment avec beaucoup d'activité à l'Opéra-Comique dont la reconstruction avance avec assez de rapidité. Tout le gros œuvre est terminé : la distribution de l'édifice en ses deux parties principales, la salle et la scène, est complète, les escaliers courent des vestibules du rez-de-chaussée aux couloirs des étages où bientôt s'ajouteront des loges.

Il y a donc maintenant à s'occuper de l'intérieur du monument. Le gouvernement et l'administration des beaux-arts viennent d'en commander la décoration intérieure à trois peintres, MM. Benjamin Constant, Luc-Olivier Merson et Flameng. Ces deux derniers sont chargés du grand escalier ; M. Benjamin Constant du plafond.

M. Benjamin Constant a donné à un de nos confrères quelques renseignements sur la façon dont il entend exécuter la commande qu'il a reçue. Au premier plan, il place les trois opéras-comiques les plus célèbres de l'École française contemporaine. Au centre, Mignon. L'héroïne d'Ambroise Thomas sera représentée debout ayant à ses pieds Lothario et à sa gauche Wilhelm Meister. A droite (celle du spectateur), voici, représentée par ses trois principaux personnages, le Carmen de Bizet. La cigarière campée, les poings aux hanches, entre don José et Escamillo. A gauche, c'est la Manon de Massenet, qui descend de sa chaise à porteurs, tandis que le chevalier Desgrieux lui baise galamment la main.

Au centre, parmi les nuages qui montent dans une apothéose graduée pour ainsi dire et s'éloignant en perspective, le peintre a l'intention de mettre le personnage principal des ouvrages les plus connus et les plus populaires, le Domino noir, la Dame blanche, le Postillon de Lonjumeau, etc., hommes et femmes s'étageant et, diminués dans l'ordre des dates, les derniers évoquant les héros de Favart, de Sedaine, de façon à résumer en ses plus gros succès l'histoire du genre « éminemment français ».

Enfin, tout en haut, dominant en grandes proportions au-dessus des nuages, le Temps enlèvera et soutiendra la Renommée qui, gracieuse et penchée dans son vol, lancera des couronnes.

M. Benjamin Constant donnera à ses figures les traits des artistes qui ont créé ou supérieurement interprété certains rôles. Ainsi, on verra Sybil Sanderson en Manon, Emma Calvé représentera Carmen, Galli-Marié, Mignon.

Le plafond de la coupole aura dix mètres de diamètre et la circonférence entière est à peindre, car il n'y aura pas de lustre.

VARIÉTÉS

Les Orchidées

La culture des orchidées est devenue le plaisir favori de beaucoup de personnes du monde, et il n'est pas rare de voir en Belgique, en Angleterre et en France, des amateurs consacrer des sommes d'argent importantes à l'établissement des serres chaudes qui servent à les faire fleurir et donner à ces plantes, et de leurs propres mains, les petits soins cultureux dont elles ont besoin pour se développer. Rien n'est gracieux comme ces fleurs aux

pétales si diversement colorés qui naissent de plantes sans pareilles. Point n'est besoin de terre pour y plonger leurs racines, un tronc d'arbre, vivant ou vermoulu, un rien qui les supporte suffira, et là, accrochées à des hauteurs souvent très grandes, elles attendront que le soleil clément leur accorde ses caresses et que le ciel les baigne de rosée. L'homme amoureux du beau a voulu cultiver ces plantes près de lui, il est allé les cueillir bien loin, en Asie, en Océanie, en Amérique ; mais ce n'est qu'à force de soins qu'il a pu, dans nos contrées d'Europe, remplacer artificiellement la douce température de ces climats lointains et les faire fleurir. La beauté des fleurs d'orchidées, et aussi la difficulté que l'on éprouve à les obtenir, font qu'elles jouissent d'une faveur particulière, toute aristocratique.

Récemment, à Paris et dans les autres capitales d'Europe, on en a fait une dépense extraordinaire à propos du voyage de S. M. l'Empereur de Russie ; les *Aérides*, *Angræcum* aux tons les plus fins, divers *Calanthe*, *Cattleya*, *Cypripedium* *Lælia*, etc., etc., qui fleurissent en novembre, ont fourni les plus beaux bouquets, et il s'est produit à ce moment, ce qui arriva aussi, naguère, dans une bien triste circonstance : nous voulons parler de la mort du très regretté président Carnot. On en fit alors une telle consommation, il en vint tellement d'Angleterre, de Hollande et de Belgique, que les serres furent littéralement dépouillées.

La douceur de notre climat de la côte d'azur permet d'autant mieux la culture des orchidées, qu'elle réussit très bien dans les pays du nord ; la température nécessaire est ici plus facilement atteinte et l'on a moins à surveiller les brusques refroidissements nocturnes qui se produisent dans les pays froids. Plusieurs horticulteurs professionnels ou mondains ont attaché leur nom à cette culture sur notre littoral ; à Cannes, M. Solignac obtient dans ses serres les fleurs les plus difficiles à faire naître, et la Société des Bains de Mer de Monaco possède également une installation merveilleuse et très sagement conduite ; à Nice, nous avons trouvé, il y a quelques jours, à la villa Tchegoleff, une collection remarquable et bien digne d'être visitée ; plus de six cents variétés, dont quelques-unes très rares. Nous avons vu là de très beaux spécimens de *Arpophyllum*, de *Brassia verrucosa*, de *Cattleya Alexandræ*, *Dormaniana*, *Halfordi*, *Skinneri*, des *Cypripedium* très rares, entre autres le *C. Argus*. D'ailleurs, qu'importe cette énumération, nous n'en finirions pas de citer toutes les variétés remarquables qu'il nous a été donné d'admirer, grâce à la complaisance de l'aimable propriétaire de cette collection. Au moment de quitter les serres, nous n'avions pas tout vu ; la gracieuse châtelaine apparaît rayonnante de cette affabilité que savent avoir les Parisiennes ; elle nous tend une main d'enfant que nous effleurons avec respect ; nous partons grisés du parfum des fleurs, ému, ravi, charmé !

(Monde Elegant)

AGRICOLA.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco (Condamine)
39, rue Grimaldi, 39

VENTE PAR LICITATION

avec admission d'étrangers

en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco du mardi 16 février 1897, à 9 heures du matin, d'une villa meublée, dite

VILLA CHARMANTE

située à Monte Carlo, boulevard des Moulins, au pont de la Rousse, comprenant une maison élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée, de deux étages avec jardin d'agrément.

Ensemble les objets mobiliers, meubles meublants la garnissant et décrits en un état annexé au cahier des charges.

Exposition Midi.

Vues sur la mer.

Mise à prix outre les charges, ci. fr. 10,000

S'adresser, pour tous renseignements à M^e Chapuis, avoué, à Lyon, place de la République, 44, ou à M^e Blanc, notaire, à Monaco.

Et pour prendre connaissance du cahier des charges au greffe du Tribunal Supérieur où il est déposé.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE DE BIENS DOTAUX

Il sera procédé le 26 janvier 1897, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, séant au Palais de Justice, à Monaco, devant M. le Ch^{er} DE LATRE, Président dudit Tribunal, commis à cet effet, et en présence de M. l'Avocat Général, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION :

Une propriété en friche d'une superficie de trois mille trois cent soixante-dix-neuf mètres vingt-deux décimètres carrés, située à Monaco, au quartier de Castelleretto, comprise au plan cadastral de la Principauté sous le n° 426 de la section B, et confrontant : à l'Est, à monsieur Blanchy et à madame de Villaine; au Nord, à ladite Dame de Villaine et à M. Crovetto.

QUALITÉS :

Cette vente est poursuivie à la requête de la dame Louise-Julie-Anna MELON, sans profession, épouse du sieur Charles-Amédée GOGGIA, général en retraite de l'armée italienne, son mari, qui l'assiste et l'autorise, domiciliés ensemble à Savone (Italie), ayant M^e VALENTIN pour défenseur.

L'aliénation de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur, rendu en la Chambre du Conseil, le 9 octobre dernier, enregistré, et l'adjudication a été fixée audit jour, suivant une ordonnance de M. le Président dudit Tribunal en date du 22 décembre courant, aussi enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe ledit jour 22 décembre.

MISE A PRIX :

La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général à la somme de treize mille cinq cents francs, ci **13,500**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur, et, pour tous autres renseignements, à M^e VALENTIN, notaire, pour-suisant.

Fait et rédigé à Monaco, le 24 décembre 1896.

Signé : VALENTIN.

Dûment enregistré.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le samedi 23 janvier courant, à 9 heures du matin, sur la Place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, d'objets mobiliers dépendant de la succession vacante du soi-disant **Giorgio T. CIMINO**, sans profession ni domicile connus; lesdits objets consistant notamment en :

- 1° Effets d'habillements :
- 2° Bijoux ;
- 3° Et une assez grande quantité de timbres-poste pour collections.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi vingt et un janvier courant, à deux heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : mobilier de salon, de salle à manger, vases, lits complets, commodes, piano Hensel, lustres, tableaux, chaises, fauteuils, canapés, glaces, tables, tapis, rideaux, argenterie, vaisselle, etc. Au comptant.

L'huissier : BERTRAND,

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite des sieurs **Calenco et Lorenzi**, entrepreneurs de maçonnerie, associés, à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de **vingt jours** à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de **dix jours**.

La vérification des créances aura lieu le 16 février

prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice. Monaco, le 14 janvier 1897.

Le Greffier en Chef :
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 janvier 1897

SAN REMO, yacht à vapeur, Eros, fr., c. Talva, passagers.
NICE, yacht à vapeur, Gabrielle, fr., c. Breton, id.

Départ du 11 au 17 janvier 1897

SAINT-TROPEZ, b. Joseph-Elisabeth, fr., c. Siri, sur lest.

Monsieur CHARLES BERTINARIA, marchand de journaux à Monaco, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu s'associer à sa douleur en assistant, dimanche 17 janvier, aux obsèques de son épouse,

Madame Suzanne BERTINARIA

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

Société Anonyme Monégasque au capital de 300,000 fr.
Siège social : Chemin du Cap d'Aglio, Monaco

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire au Siège Social à Monaco, pour le vendredi 5 février 1897, à deux heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

Modifications aux Statuts (concernant l'article 16 de l'ordonnance du 15 mars 1895, modifications du 23 mai 1896).

Ratification de nomination d'administrateurs.

Conformément à l'article 31 des Statuts, tout propriétaire de dix actions au moins, dont les titres sont au porteur, doit pour avoir droit d'assister à l'Assemblée déposer ses titres au Siège Social avant l'ouverture de l'Assemblée.

SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS (Pas-de-Calais)

Le Vicomte R. DE MONTJOYE, représentant pour le littoral de la Société des Mines de Lens, a l'honneur de prévenir sa clientèle que toute commande doit être faite au bureau de la Société situé jardin de Millo, à côté des Douanes Françaises, et que l'on y trouve toujours : charbons et briquettes pour industrie, navigation, hôtels et ménages, grains lavés pour forge, coke gras.

On livre à domicile à partir de 100 kilos à des prix très réduits et poids absolument garanti.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
11	750.9	749.8	749.7	749.9	749.7	11.3	11.5	11.2	10.9	10.7	89	S E faible	Couvert, pluie		
12	751.5	751.5	752.1	752.2	752.2	11.5	11.6	12.2	10.9	10.2	95	S O faible	id.		
13	751.9	751.1	750.9	750.9	751.2	11.5	12.9	12.5	12.2	12.1	91	S E fort.	Nuageux		
14	752.1	753.2	753.5	753.7	754.5	12.2	11.1	11.2	11.1	11.2	87	id.	Couvert, pluie		
15	755.1	754.5	753.9	753.7	753.2	11.2	13.2	13.2	12.4	12.9	79	id.	id.		
16	748.5	749.1	748.2	748.5	748.5	14.1	12.2	13.2	13.8	11.8	87	id.	id.		
17	751.2	751.7	751.9	752.5	753.5	12.2	12.9	12.2	11.5	11.1	85	id.	id.		
DATES						11	12	13	14	15	16	17			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	11.5	12.2	13.1	12.3	13.4	14.4	12.2	Pluie tombée : 32 ^{mm} 7	
						Minima	10.5	10.2	10.2	10.5	10.2	11.3	11.2		